

Peinture, décoration, revêtement

Agent de maintenance des bâtiments

Titre Professionnel niv. 3 - Formation Diplômante de Niveau 3 -

Public / Statut*

Lycéens

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures

(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

Modalités et délais d'accès

Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier

Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier

Entrées et sorties permanentes

(en fonction des dates de certification et des places disponibles).

Pour l'alternance : sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

- Coursus apprenti :

En centre de formation : 25 %

En entreprise : 75 %

- Coursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de

Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %

- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,

- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,

- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),

- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation.

Prérequis

Savoir lire, écrire en français, s'exprimer en français en continu, comprendre une consigne simple en français

Maîtriser les 4 opérations

Avoir une bonne vision dans l'espace

Informations sur le métier

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Le périmètre des activités de l'agent de maintenance des bâtiments varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état).

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de:

Réaliser des interventions courantes d'entretien, de dépannage et d'aménagement généralement à l'intérieur de locaux collectifs

+ voir blocs de compétence ci-dessous

Blocs de compétences

CCP1 Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

CCP2 Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

CCP3 Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Contenu de la formation

Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
Préparer un dossier professionnel
Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
Etre capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
Etre capable de travailler sur un chantier écoresponsable
Pour plus d'informations, voir le [CARIF OREF Agent de maintenance des bâtiments](#).

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
Formation mixte (présentiel et distanciel)
Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
Individualisation
Formation en situation de travail en entreprise
Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques
Salles de cours
Centre de ressources
Supports pédagogiques

Informations complémentaires et indicateurs d'appréciation pour les formations certifiantes et Diplômantes

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilités de valider un ou des blocs de compétences (cf. blocs de compétences)

Equivalences, passerelles : non
Suite de parcours : insertion dans la vie professionnelle
RNCP N° [35510](#) - MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION
Date de publication de la fiche - 18-03-2021
Date d'échéance de l'enregistrement - 19-04-2026
Code CPF : 332275

Pour plus d'informations, nous contacter.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

AGEN

Tél : 05 53 66 66 34
Email : agen@compagnonsdutourdefrance.org
6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 - AGEN

NANTES

Tél : 02 51 79 13 20
Email : nantes.contact@compagnonsdutourdefrance.org
238, rue de la Pyramide
44230 - ST SÉBASTIEN / LOIRE